

parcours de soins et leur santé physique et mentale. Nous développons notre réseau à la recherche de professionnels de santé acceptant l'AME et orientons nos résidents vers la PASS de leur hôpital référent.

Nous travaillons de façon régulière avec l'équipe mobile Handipsy qui vient rencontrer dans nos locaux les résidents orientés (3). Cela facilite la prise en charge ultérieure en CMP.

En 2022, nous avons accompagné 6 jeunes de moins de 25 ans avec de lourdes pathologies. Ces accompagnements sont parfois très compliqués :

Un jeune afghan de 21 ans, qui met en échec nos propositions d'orientation et de suivi. Malgré une prise en charge Handipsy, une orientation CMP et une orientation hospitalière pour sa maladie, il n'a honoré aucun des rendez-vous. Nous travaillons à une orientation adaptée à sa situation.

Un jeune de 21 ans qui fait passer sa réinsertion professionnelle avant sa santé.

Un jeune malien de 21 ans en rechute d'un cancer agressif, orienté vers une prise en charge palliative et douleur gérée sur l'hébergement avec une HAD.

La situation particulièrement lourde sur le plan médical (cancer + chimio + radiothérapie cervicale), ayant nécessité de longues hospitalisations, un traitement handicapant (renutrition par sonde nasogastrique) et une dépendance importante a mobilisé l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire compte tenu de la charge mentale et émotionnelle associée. Cette résidente a été, au début de sa prise en charge, emmenée en centre de rétention alors qu'elle avait une anémie post chimio. C'est l'effort collectif de l'équipe pluridisciplinaire qui a permis de la faire hospitaliser dès son arrivée en centre de rétention.

Une de nos résidentes a bénéficié d'une formation à l'auto dialyse à domicile avec mise en œuvre en fin d'année sans difficulté.

Deux résidents ont bénéficié d'une greffe rénale dont un compliqué de diabète cortico induit.

Activités du Médecin coordinateur

Durant l'année 2022, le médecin coordinateur a participé :

- A l'étude des dossiers de préadmission et aux entretiens de préadmissions (20)
- A la coordination du suivi médical des résidents, à des entretiens individuels, aux bilans éducatifs, aux évaluations et discussion autour des projets personnalisés médicosociaux
- Aux contacts réguliers avec les médecins hospitaliers spécialistes et les médecins traitants
- Aux réunions de coordination médicale mensuelle et aux réunions d'équipe hebdomadaire.
- Aux commissions d'admission au Guichet Unique à Basiliade (2/02, 6/04, 3/08 et 5/10)
- Au groupe de travail des médecins coordinateurs du Guichet Unique (16/02/2022)
- Au Webinaire du Guichet Unique autour de Nemoweb, logiciel de traitement des dossiers d'admission (25/05/2022)
- Rapport d'activité standardisé annuel RASA données médicales 2022
- A la création du dossier médical et sa mise à jour régulière
- A été vigilant aux certificats médicaux OFII et MDPH

Perspectives 2023 :

- Maintenir les conseils vis-à-vis des mesures barrières à appliquer dans certains lieux et de poursuivre la stratégie vaccinale Covid et grippe auprès des résidents.
- Poursuivre le développement du partenariat.
- Poursuivre la prise en charge globale de leurs pathologies chroniques.

2.3.4 Le maintien à domicile

En 2022, 6 résidents sur 46 ont bénéficié d'une intervention d'aide à domicile.

6 résidents ont bénéficié d'interventions	Durée des interventions				Financement ASL/PCH/ Intervention du service
	Durée du MAD en 2022	Heures /semaine	Heures /année	MAD maintenue pour 2023	
Madame K.	12 mois	4 heures	160 heures	oui	Financement ACT puis aide sociale du département
Monsieur D.	11 mois	2 heures	88 heures	non	Entreprise intermédiaire de ménage financé par l'ACT
Monsieur C.	12 mois	2 heures	120 heures	non	Entreprise d'aide-ménagère financé par l'ACT puis par l'aide sociale
Madame A.	3 mois	2 heures	24 heures	non	Entreprise intermédiaire financée par l'ACT
Monsieur D.	3 mois	2 heures	24 heures	non	entreprise intermédiaire financé par l'ACT
Madame SID	7 mois	2 heures	64 heures	oui	Entreprise intermédiaire financée par l'ACT

Total des heures d'aide-ménagère en 2022 : 480 heures dont 339 heures financées par la structure car les personnes concernées n'ont ou n'avaient pas de droits ouverts.

Éléments marquant en 2022

L'organisation et la préparation des retours au domicile après les hospitalisations restent complexes du fait des sorties prévues et reportées, des besoins à évaluer et à réajuster en fonction de l'évolution de l'état de santé des résidents.

Pour pouvoir mettre en place les prestations les plus adaptées, les aides-soignantes ont commencé à établir une trame de plan d'aide qui servira de base pour le travail des aides à domicile qui seront sollicitées. En parallèle, les aides-soignantes sont mises en responsabilités pour le suivi des prestataires et pour en contacter de nouveaux, à proximité des lieux d'intervention.

Quand le résident n'a pas de revenu, c'est le service qui prend en charge les frais des interventions des aides ménagères.

Quand le résident a des revenus, le temps de l'instruction du dossier d'aide sociale ou de l'APA, le service continue à financer. Cette situation dure souvent longtemps, ce qui entraîne un coût important pour le service.

2.3.5 Les sorties du dispositif

8 sorties en 2022

Origine des sorties 2022	ACT 94
Accord Collectif Départemental	2
PILS	0
Action Logement	1
Préfecture via le DALO	4
SIAO/Maison relais	0
Mairie	0
Exclusion	1
TOTAL	8

- 7 personnes relogées dans le parc social
- 1 fin de prise en charge pour non-respect du règlement et orientation vers un hôtel

L'orientation après l'ACT se travaille tout au long du séjour et est l'un des objectifs principaux de chaque projet personnalisé médico-psycho-social des résidents.

L'obtention d'un logement autonome du parc social n'est pas l'unique solution de sortie de l'ACT, mais elle correspond aux attentes et s'avère être une solution adaptée pour la plupart de nos résidents. Ainsi, 88% des résidents ayant quitté le dispositif au cours de l'année 2022 ont été relogés dans un logement social.

Afin de préparer la sortie, des ateliers collectifs et individuels sont proposés, ainsi que des rencontres en binôme avec la coordination sociale, ce qui permet d'ajuster au mieux le projet de chaque résident.

En 2022, le nombre de sorties du dispositif s'élève au total à 8. Cette année, 7 résidents ont obtenu un logement social : 3 d'entre eux ont été relogés à Paris et 4 ont obtenu un appartement dans le Val-de-Marne.

Une fin de prise en charge a été réalisée pour un résident en raison du non-respect du règlement de fonctionnement. Ce dernier a été réorienté vers une auberge de jeunesse. En même temps, des demandes d'hébergement ont été effectuées via le SIAO 94 et directement auprès des résidences sociales.

Sept propositions n'ont pas abouti cette année : ce chiffre est moins important qu'en 2021 (9).

Les résidents, ont bien conscience de perdre leur statut de prioritaires en cas de refus d'une proposition. La plupart des refus n'étaient pas de leur fait :

- 3 propositions étaient inadaptées (absence d'ascenseur à deux reprises, loyer trop élevé).
- 3 candidatures n'ont pas été retenues par le bailleur (dont 1 en raison de l'absence de titre de séjour).
- 1 résidente n'a pas été retenue par une résidence sociale : ses revenus de formation ne représentaient pas assez de garantie et en même temps elle ne se sentait pas prête à ce relogement

Eléments marquant en 2022

Les bilans de fin de séjour ont été systématisés : il est proposé au résident de participer à une réunion pour rencontrer ses référents, le médecin, l'IDEC, la psychologue, la chargée de mission logement et la direction.

L'objectif recherché est de permettre au résident de s'exprimer sur le déroulé de son accompagnement, de donner son opinion sur les éléments qui lui ont éventuellement manqués. Au niveau de l'équipe, il est important également de faire un point sur le parcours du résident et de le lui restituer.

Le document « Mon guide pratique personnalisé après l'ACT » élaboré par un groupe de travail de résidents et de professionnels, sous le pilotage de la chargée de mission logement est à présent remis à chaque résident sortant des ACT.

Le partenariat pour la sortie des A.C.T.

Le partenariat s'est développé au cours de l'année en termes de relations partenariales inter-associatives.

Nous maintenons les relations avec la plateforme du SIAO, au niveau du Val de Marne, ceci nous permet d'inscrire les résidents en attente d'une proposition de logement sur SYPLO (Système Priorité Logement), afin que ces derniers soient visibles par les différents réservataires susceptibles de leur faire une proposition de logement. Le SIAO enregistre également les demandes d'orientations vers d'autres dispositifs d'hébergement.

Cependant, nous n'avons pas pu participer aux commissions du SIAO 94 cette année. En effet, depuis l'épidémie de Covid 19, les commissions ont été maintenues, mais avec un nombre de participants restreints.

En janvier 2022, une réunion de présentation des dispositifs médicaux-sociaux a eu lieu en présence du SIAO 94, de la DRIHL 94, ACT SOS, ACT FMDC et l'association Ikambere. La DRIHL nous a demandé de travailler en commun en vue de présenter nos services et nos missions en prenant l'exemple d'une situation pour une meilleure compréhension des liens possibles entre nous, lors du Comité de Veille Sociale de février 2022 qui est une instance locale d'écoute et de concertation du secteur AHL.

Le partenariat associatif se fait également au sein du collectif PILS, au cours des réunions trimestrielles des référents auxquelles participe la chargée de mission logement.

De plus, les comités de veille DALO 75 et 94 favorisent les échanges entre les associations concernées par le relogement sur chaque département. Ces réunions, qui se tiennent tous les trimestres, permettent de développer une réelle dynamique associative, et d'assurer une veille juridique des politiques du logement.

Nous travaillons en lien direct avec un avocat pour les recours indemnitaires DALO.

Perspectives 2023

La création de partenariats avec des gestionnaires de résidences sociales/maisons relais / FJT...doit permettre aux résidents, dont la situation est stabilisée sur le plan de la santé et sur le plan administratif, d'aller visiter ce type de structure et d'y réaliser des demandes. L'objectif est que des résidents prêts au relogement, intègrent ces structures intermédiaires pour y attendre l'obtention d'un logement social. De ce fait, des places deviendront disponibles pour héberger des personnes en précarité.

En parallèle, l'accueil se diversifiant au niveau des âges - 5 résidents de moins de 25 ans (au lieu de 4 en 2021) et surtout 10 résidents de plus de 55 ans (au lieu de 6 en 2021) - il est nécessaire d'élargir les partenariats avec des structures spécifiques pour ces 2 types de public.

Suivi après l'ACT :

Le dispositif ACT équipe mobile HLM 94 a pu être mis en place au cours du 1^{er} trimestre 2022, par l'embauche d'une coordinatrice de parcours à temps plein, qui a mené ses interventions avec le médecin (à temps partiel). En septembre le service a été complété par l'arrivée d'une infirmière à mi-temps.

Trois anciens résidents des ACT hébergement ont pu bénéficier du suivi des ACT HLM : ces accompagnements ont été particulièrement adaptés à l'évolution des situations.

- 1 ancien résident a accueilli sa famille venant du pays, suite à la réunification familiale (femme gravement malade et leurs 3 enfants)
- 1 ancien résident avec un état de santé dégradé et une perte de mobilité
- 1 ancienne résidente avec une situation sociale nécessitant des démarches complexes

Pour les autres résidents sortis des ACT hébergement, l'équipe médico-sociale peut garder des contacts téléphoniques et proposer des réorientations en fonction des demandes.

Les résidents sortis qui le souhaitent peuvent venir aux Groupes d'Expressions et peuvent participer à certains ateliers pour faire part de leurs expériences.

3 LES ACT HORS LES MURS 94

Le service ACT Hors Les Murs accompagne des personnes nécessitant des soins relevant des Affections de Longue Durée (maladies chroniques) ayant un besoin d'accompagnement pour l'accès aux soins et à la santé du fait de leur vulnérabilité (psychique, économique, isolement, handicap, addictions) et en situation de précarité sociale : vivant dans leur logement propre ou chez un tiers, dans un habitat provisoire, une structure d'hébergement ou un abri précaire.

L'équipe mobile du service ACT Hors Les Murs accompagne dix personnes vivant dans le Val de Marne, en particulier dans le secteur du Kremlin-Bicêtre, d'Ivry-sur-Seine, de Vitry-sur-Seine, de Villejuif et de Chevilly-Larue.

3.1 LE FINANCEMENT

Dotation 2022 :	79 318 €
Coût à la place :	12 600 €

3.2 LES PERSONNES ACCUEILLIES EN 2022

L'ACT HLM du Kremlin Bicêtre a accompagné 11 personnes en 2022 :

- 7 hommes et 4 femmes.

En mars 2022, nous avons admis et suivi un ancien résident relogé dans un appartement situé à Cachan, présentant des difficultés dans la gestion de son budget ainsi que pour sa réunification familiale avec l'arrivée du Congo, de sa femme gravement malade et de ses deux enfants.

Puis en avril, une ancienne résidente des ACT relogée à Chevilly Larue, ayant besoin de réassurance dans ses démarches administratives et pour le suivi médical de sa fille. Un ancien résident des ACT relogé à Ivry, en difficulté liées à son handicap moteur.

En mai et juin 2022, 2 personnes hébergées par le CHU d'Emmaüs à Thiais, une personne à la rue signalée par le CMS de Villejuif. En décembre, nous avons admis un ancien résident des ACT, relogé au Kremlin Bicêtre.

Pour la file active des 11 personnes : 3 vivent dans un logement autonome ; 5 sont hébergés par une structure d'accueil ; 1 est hébergée en hôtel social, 1 était hébergée par les ACT puis relogée, et 1 est à la rue.

La file active est montée en charge progressivement à partir de mars jusqu'à juin, puis nous avons accompagné 10 personnes en continu jusqu'à la fin de l'année

3.3 LA COORDINATION DE PARCOURS

La coordinatrice de parcours participe à l'évaluation des personnes orientées et à leur admission le cas échéant. Elle participe également à l'accompagnement médico-psycho-social des personnes accueillies en ACT Hors Les Murs pour les soutenir dans leur parcours de soin, accroître leur autonomie et renforcer leur pouvoir d'agir. La coordinatrice de parcours est intégrée dans le travail de l'équipe pluri disciplinaire. Dans le cadre du secret partagé, elle apporte un éclairage et une analyse des problématiques rencontrées par les personnes accompagnées, dans le respect de leur vie privée et de leur intimité. Elle anime et co-anime des temps collectifs et des ateliers dans le cadre de l'ETP. Elle

coordonne les actions des différents partenaires intervenant dans la prise en charge des personnes accompagnées.

Eléments marquants 2022 :

- Création d'un nouveau réseau de santé adapté aux besoins et au nouveau lieu de vie de certaines personnes accompagnées
- Recherche de partenariats en lien avec le handicap visuel sévère
- Reprise d'un suivi médical et spécialisé (personne à la rue), actualisation de toutes les démarches administratives, et admission en ACT hébergement pour permettre une intervention chirurgicale indispensable à la réinsertion professionnelle
- Prise en charge médicale des 5 accompagnants :
 - Orientation ORL d'un bébé d'un an et demi atteint d'une pathologie cardiaque avec intervention ORL à programmer
 - Regroupement familial (arrivée femme et trois enfants) : hospitalisation de la mère pour cancer colique métastatique (chimiothérapie et stomie) puis retour au domicile. Vaccinations et consultation médicale pour les trois enfants. Scolarisation. Accompagnement dans les démarches de régularisation sur le territoire français.

3.4 LA COORDINATION MEDICALE

Durant l'année 2022, le médecin et l'infirmière ont participé à l'évaluation des fiches de signalement, évalué les besoins en santé des candidats au suivi ACT HLM et interviennent tout au long du parcours des personnes admises.

Illustration de quelques interventions para médicales en 2022 :

- Assister par téléphone une personne accompagnée dont la fille présentait un état de santé préoccupant,
- Accompagner à certains rendez-vous les personnes nécessitant d'être assistées afin d'honorer le rendez-vous et faciliter l'échange avec le professionnel de santé,
- Coordonner les soins après avis du médecin des ACT HLM,
- Poser un diagnostic infirmier lors de visites à domicile et/ou appels téléphoniques,
- Transmettre les données de santé recueillies et/ou observées au médecin des ACT HLM ou au médecin traitant,
- Transmettre les données sociales recueillies et /ou observées à la coordinatrice de parcours social.

3.5 PRINCIPALES ACTIONS DE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSEES EN 2023

- Recueil des attentes et des besoins des personnes accompagnées,
- Recueil des besoins identifiés par les professionnels,
- Elaboration du projet personnalisé en ayant identifié les ressources personnelles, avec les objectifs et les moyens à mettre en œuvre,
- Evaluation des compétences acquises et renouvellement d'objectifs,
- Création d'un nouveau réseau de santé adapté aux besoins et au nouveau lieu de vie de certaines personnes accompagnées,
- Recherche de partenariat en lien avec le handicap visuel sévère,

- Reprise d'un suivi médical et spécialisé (personne à la rue) et admission en ACT hébergement pour permettre une intervention chirurgicale indispensable à la réinsertion professionnelle,
- Travail autour de l'observance au traitement et de la compréhension de la maladie,
- Prise en charge médicale des 5 accompagnants des 10 personnes suivies en 2022, Orientation ORL d'un bébé d'un an et demi atteint d'une pathologie cardiaque avec intervention ORL à programmer, Regroupement familial (arrivée femme et trois enfants) : hospitalisation de la mère pour cancer colique métastatique (chimiothérapie et stomie) puis retour au domicile. Vaccinations et consultation médicale pour les trois enfants. Scolarisation.

Perspectives 2023 :

Nous poursuivrons la rencontre de nouveaux partenaires implantés dans notre secteur d'intervention.

La création d'une coordination des équipes mobiles sur le Val de Marne permet d'accélérer la diffusion de l'information sur l'existence du dispositif HLM avec un réseau partenarial à asseoir et à développer. La coordinatrice de parcours continuera à travailler en lien avec les partenaires extérieurs afin de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées grâce à des orientations vers les structures présentes sur le territoire.

3.6 LA COORDINATION DES EQUIPES MOBILES MESURE 27 DU VAL DE MARNE

L'activité de coordination des équipes mobiles mesure 27 a pu se mettre en place à partir de novembre 2022. Cette nouvelle activité a comme missions principales :

- Le développement de l'interconnaissance des équipes mobiles du territoire, la création d'outils communs et leur actualisation
- Un appui technique aux équipes, échanges de pratiques
- Le développement du réseau médical, social et de tous les acteurs du secteur AHI
- Une communication régulière avec le comité de pilotage départemental

L'activité de coordination des équipes mobile Ségur 27 a pu commencer par un premier travail de rencontres des différentes équipes et d'animation des premières réunions inter équipes. Cette prise de connaissance rapide des différentes équipes et de chaque professionnel a permis de détecter les premières problématiques rencontrées sur le terrain : notamment l'accès aux traitements, les orientations spécifiques et la mobilité sur le territoire.

La sollicitation des équipes mobiles dans le cadre d'une mise à l'abri importante sur le Val de Marne a permis de déployer complètement la mission de coordination entre les équipes mais également avec les partenaires du territoire. Cette intervention commune, toujours en cours, a accéléré la création d'outils communs pour faciliter le travail inter-équipes mais également avec d'autres équipes mobiles du territoire (équipes mobiles de psychiatrie notamment, mais aussi plateforme de vaccination, CMS). Des échanges réguliers avec l'ARS a également permis un suivi sanitaire et une réponse rapide aux différentes problématiques de santé rencontrées.

La coordinatrice a pu développer de nombreux outils de travail commun : la plaquette commune est finalisée et validée par l'ensemble des acteurs. La trame de fiche de signalement est également faite.

La mise à l'abri a permis le développement de nombreux outils de transmissions : tableau de suivi inter équipes, tableau de suivi transversal aux acteurs intervenants : EMPP, équipe socio-éducative, création d'un Teams dédié et d'un groupe WhatsApp, création d'un répertoire interne.

La coordinatrice a également pu rencontrer de nombreux partenaires intervenant avec les équipes : EMPP, CLSM, service de promotion de la santé, CMS, Pharma Solidaires.

Des rencontres sont à venir : SIAO, PASS, CLAT, DAC, assistantes sociales hospitalières, Accueils de jour, CHU, Maison des femmes, associations diverses du territoire. Les rencontres se font avec certains membres des équipes mobiles en fonction du territoire et des missions effectuées par les partenaires rencontrés. Suite à ces rencontres, une communication régulière est faite vers les équipes directement suite aux rendez-vous ou lors des réunions inter-équipes.

Un appui technique est également fait par la coordination dans le cas de situations complexes qui nécessitent soit des mises en lien, soit des orientations spécifiques, soit l'intervention de plusieurs équipes. La recherche de nouveaux partenaires est alors nécessaire et un retour est fait rapidement à l'ensemble des équipes afin de partager certains contacts utiles aux prises en charge.

Des échanges ont également pu être organisés par la coordinatrice entre les professionnels des différentes équipes d'autres territoires. Ces temps permettent d'échanger autour des pratiques, d'éventuels partenaires communs et des difficultés rencontrées de façon transversale.

L'année 2023 poursuit l'activité débutée en 2022.

Les rencontres entre les équipes mobiles seront maintenues régulièrement. La poursuite des rencontres avec les partenaires est une mission essentielle pour le développement de l'activité des équipes.

Un travail de coordination est également en cours pour développer l'activité des équipes dans les hôtels sociaux du territoire.

Un travail est également prévu avec les IDE des équipes afin de construire une fiche de bilan sanitaire commune et modulable aux différents types d'interventions des équipes.

4 LES ACTIVITES DE LA COORDINATION MEDICO-PSYCHO-SOCIALE EN ACT

Au 31 décembre 2022 l'équipe médico-psycho-sociale des ACT 94 est composée : d'une directrice, d'une cheffe de service, d'un infirmier coordinateur, de deux infirmières, de deux aides-soignantes, d'un médecin coordonnateur, de quatre travailleurs sociaux, d'une chargée de mission logement, d'un animateur socio culturel et d'une psychologue.

4.1 ELEMENTS MARQUANTS EN 2022

Les difficultés au niveau des titres de séjour

- Dématérialisation des démarches,
- Dossiers plus complexes à constituer,
- Fonctionnement différent entre la Préfecture et la Sous-Préfecture du Val de Marne,
- Délai de réponse et de délivrance des titres de plus en plus long,
- Pas de réponse aux sollicitations par mails.

Les difficultés dans la prise en charge des frais de santé

Rupture de couverture médicale par rapport aux changements de situation administrative :

- Les résidents qui sont en attente de titre de séjour, qui passent d'un titre de séjour à une OQTF, doivent souvent traverser une période sans couverture médicale alors que leurs soins, leurs traitements, ne doivent pas être interrompus. Le recours à la PASS, bien que rapide, ne solutionne pas tous les besoins.
- Les procédures pour les allers retours AME / CSS restent opaques. Les professionnels doivent faire face à l'absence de réponse ou à des informations contradictoires de la part de plusieurs CPAM. La constitution des dossiers et les délais à respecter pour les adresser deviennent de plus en plus difficile à suivre.
- Les résidents sont stressés par ces changements de situation et constituent un frein pour se projeter dans une vie plus autonome.

Le recours aux interprètes

Du fait de l'origine des résidents, il a été davantage nécessaire de faire appel à des interprètes. Il est en effet indispensable que le résident puisse exprimer ses besoins et qu'il comprenne bien les objectifs et les modalités de son accompagnement aux ACT.

4.1.1 Les répercussions sur les résidents

Psychologiquement

Augmentation du stress dû à l'incertitude quant à la réponse donnée par la Préfecture ou par la Sous-Préfecture

Par exemple :

- Une résidente « s'effondre » lors de l'élaboration de son PPMS (Projet Personnalisé Médico-Social), car elle est trop inquiète pour son titre de séjour et ne se sent pas en capacité de penser à autre chose.
- Un résident se renferme, ne participe plus aux activités collectives car il est en attente du renouvellement de sa carte de séjour

Economiquement

Ruptures de droits (AAH) de plus en plus fréquentes, car les dates des titres de séjour ne se suivent pas toujours.

Par exemple : un résident qui avait l'AAH, mais qui était en attente de sa nouvelle carte de résident, sans avoir de récépissé, a dû vivre sur ses économies pendant plusieurs mois. Il avait mis de côté cet argent en prévision de son relogement, qui risque ainsi d'être plus compliqué et pour lequel il faudra très certainement faire des demandes d'aides financières auprès du département et/ou au niveau associatif.

Sur l'avancée de leur Projet Personnalisé

L'accompagnement socio médical et le soutien psychologique se concentrent sur la question du titre de séjour, et il est plus difficile de travailler sur les autres objectifs : apprentissage du français, réflexion sur l'insertion professionnelle, préparation au relogement...

La dématérialisation freine le développement de l'autonomie car la plupart des résidents, par manque de maîtrise du français, de l'utilisation du numérique, doivent faire toutes les démarches avec les professionnels.

Egalement, comme le renouvellement de titre de séjour reste toujours incertain, ils sont à présent systématiquement accompagnés par un professionnel de l'équipe pour se rendre à la Préfecture ce qui peut être vécu comme « infantilisant ». Mais cela a été mis en place suite à des événements très traumatisants pour des résidents.

Par exemple :

- Une résidente qui y allait pour un renouvellement de récépissé a été informée par la Sous-Préfecture de l'avis négatif de l'OFII (dont elle n'avait pas reçu de courrier). Elle en a été très choquée et est repartie sans titre de séjour. L'accompagnement a permis de la soutenir moralement et de prévoir très rapidement les démarches à poursuivre.
- Une autre résidente qui se rendait à une convocation à la Préfecture de Paris, ce qu'elle faisait depuis plusieurs mois, a été emmenée sur le champ en centre de rétention. Sa référente a pu ainsi alerter immédiatement l'équipe.

Le médecin des ACT a pu très rapidement et énergiquement intervenir auprès des instances médicales et la résidente a été prise en charge sur le plan médical à l'hôpital dès le lendemain. Du fait de sa pathologie, cette résidente est restée hospitalisée plus de 6 mois sur l'année 2022.

4.1.2 Les répercussions sur l'accompagnement par l'équipe :

- Difficultés pour donner des explications claires aux résidents car il reste complexe de comprendre le fonctionnement et les attentes des Préfectures et Sous-Préfectures,
- Lourdeur dans le suivi pour préparer les dossiers de demande et d'assurer tous les accompagnements physiques des résidents en Préfecture,
- Impression de ne pas pouvoir vraiment soutenir les résidents à sortir de la précarité : les problèmes administratifs prennent beaucoup de place et de temps, au détriment de l'accompagnement à l'autonomie,
- Perte de sens du travail avec certains résidents qui seraient prêts à vivre en dehors des ACT (autonomie acquise au niveau du suivi de leur pathologie, compréhension des démarches administratives, etc...) mais qui ne peuvent pas être relogés du fait de l'absence de titre de séjour.

Cette situation bloque aussi des places pour des nouvelles personnes en attente d'ACT.

4.2 LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

L'accompagnement psychologique des résidents par le biais d'entretiens individuels plus ou moins réguliers, au bureau, à domicile, par téléphone se poursuit.

Pour certains résidents, l'approche individuelle, en face à face, par la parole, ne semble pas toujours appropriée afin de favoriser l'élaboration et l'expression.

En 2022, nous avons travaillé à l'élaboration d'un atelier de groupe. En 2023, nous proposerons cet atelier à travers la médiation collage, co-animé avec une coordinatrice sociale diplômée en art thérapie.

Les conditions sanitaires permettent la reprise des temps de convivialité et des groupes d'expression qui sont l'occasion d'aller vers les résidents, dont ceux qui n'expriment pas de demande ou ont des réticences à échanger avec une psychologue.

Les traces de la période Covid se font néanmoins sentir et il reste difficile de rencontrer certaines personnes qui investissent peu ces espaces informels.

Afin de rendre la rencontre possible, nous proposons à tous les résidents un entretien dans les trois mois suivant leur arrivée aux ACT ainsi qu'au moment du renouvellement de leur projet personnalisé. Cette démarche est d'ailleurs inscrite dans notre procédure « Création du Projet Personnalisé Médico Psycho Social ».

Plusieurs résidents n'ont pas pour langue maternelle le français, ce qui fait émerger un besoin important d'interprétariat.

Un besoin de soutien psychologique est exprimé par certaines personnes accompagnées par les ACT HLM. Il est important de prendre en compte ces demandes, d'autant qu'elles sont formulées explicitement. Les orientations vers des consultations extérieures demeurent compliquées.

Il apparaît ainsi nécessaire et urgent de proposer un poste de psychologue dédié au nouveau dispositif dès que possible.

Le travail d'articulation pluridisciplinaire se poursuit en s'adaptant à une équipe élargie et plus dispersée géographiquement (Equipe Villejuif, équipe Ivry, équipe Vitry).

5 L'ACCOMPAGNEMENT

5.1 LE PROGRAMME EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (E.T.P.)

Intitulé du programme : *Cultiver le soin de soi en appartement de coordination thérapeutique pour des personnes malades chroniques.*

5.1.1 Mise en œuvre du programme E.T.P. 2022

Ce programme s'inscrit dans nos pratiques et vient renforcer nos modalités d'accompagnement des personnes.

L'éducation thérapeutique permet aux résidents de s'approprier de nouvelles compétences tout en favorisant le processus de changement de comportement pour développer des attitudes favorables à la préservation de leur santé et vise l'amélioration de leur qualité de vie au quotidien avec la maladie.

Il permet aussi de favoriser la mobilisation des personnes accompagnées dans leurs parcours de vie.

La mise en œuvre de l'Education Thérapeutique du Patient permet de conforter l'accompagnement global et pluridisciplinaire attendu dans nos missions.

5.1.2 Les chiffres 2022

Nombre de séances collectives réalisées :	88
Nombre de séances individuelles (dont bilans éducatifs partagés) réalisées :	87
Nombre moyen de patients par séance collective réalisée :	5
Nombre de patients différents ayant bénéficié en 2021 d'au moins une séance d'ETP	44
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet :	40
Nombre d'aidants intégrés dans le programme en 2021 (1 aidant/patient) :	0
Nombre de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé d'ETP complet pour lesquels la synthèse de l'évaluation de compétences acquises a été adressée au médecin traitant ou au médecin spécialiste référent	4
Nombre de réunions de l'équipe pour la mise en œuvre ETP	78

Cette année, 5 professionnels des ACT 94 ont été formés à l'ETP.

De plus, grâce à l'UTEP ENVOL du GH nord de l'APHP, une de nos résidentes a pu également suivre cette formation des 40 h et obtenir son attestation.

Nous avons poursuivi notre collaboration avec la patiente intervenante extérieure qui co-anime les ateliers vie sexuelle et affective de la fondation, de la même manière qu'en 2021.

Notre programme sur l'insuffisance Rénale Chronique en numérique, qui avait débuté fin 2021 a pris pleinement sa place et nous avons débuté la construction du programme sur la drépanocytose qui devrait être opérationnel courant 2023.

LES ATELIERS ET SEANCES ETP

5.1.3 Insuffisance Rénale Chronique

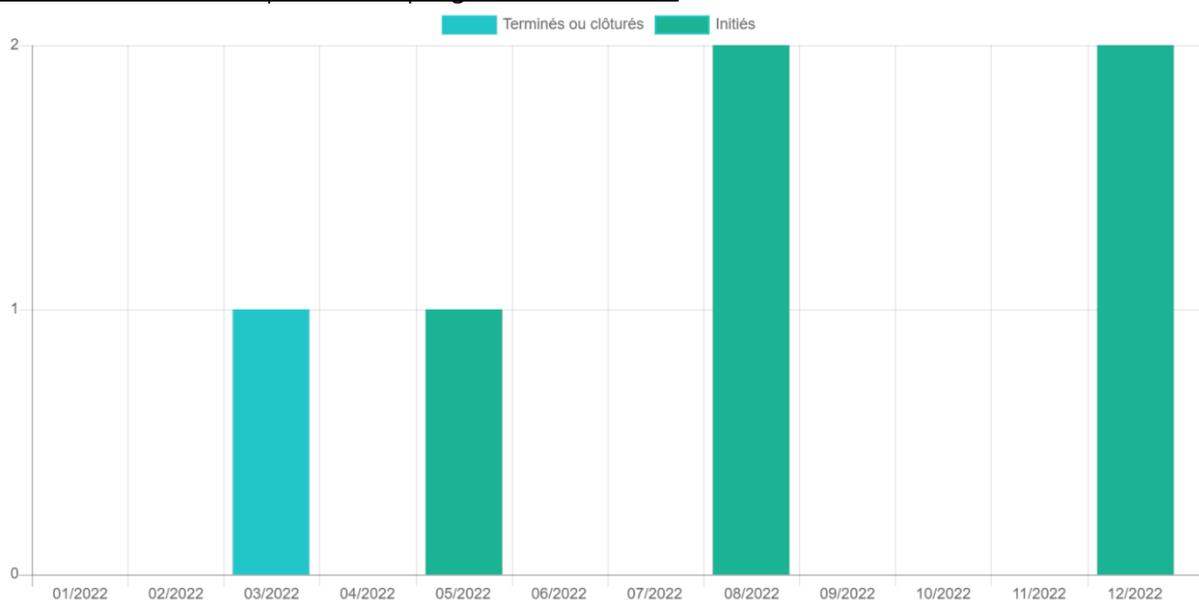
(Ateliers Individuels)

Nombre d'ateliers	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 18	6

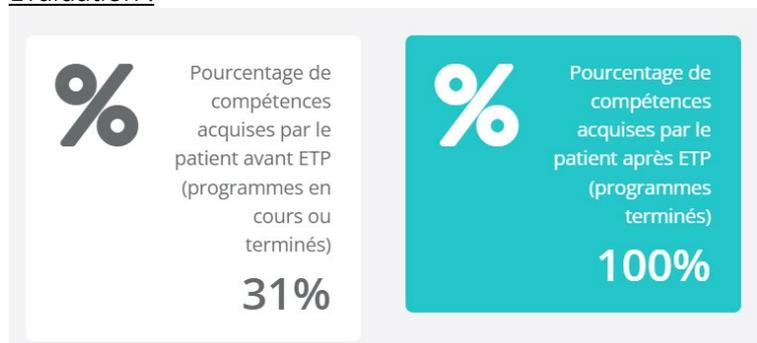
Créé courant 2021, le parcours Insuffisance Rénale Chronique (IRC) Individuel avait à peine débuté en décembre 2021. Le déploiement de ces ateliers s'est progressivement effectué grâce à l'investissement en matériel (tablettes 4G autonomes) et à l'arrivée de nouvelles infirmières dans l'équipe. Cela a permis à 6 patients de bénéficier du parcours IRC et 18 ateliers ont pu avoir lieu, tous à domicile, au plus près de la vie quotidienne des résidents.

Le logiciel permettant un suivi automatisé, les statistiques qu'il propose, permettent de se rendre compte de l'efficacité du dispositif, avec une efficacité particulièrement spectaculaire quant à la préparation à la transplantation rénale.

Nombre d'inclusions patients et programmes en 2022



Evaluation :



5.1.4 Savoir minimiser ses apports en potassium

(Atelier collectif)

Dans le but de compléter les connaissances de nos résidents souffrant d'IRC, mais également de favoriser l'auto-support entre eux, cet atelier a été proposé aux résidents insuffisants rénaux afin de les aider à maîtriser l'apport en potassium de leur alimentation.

Les moyens utilisés :

échanges et débats, images d'aliments et documents Naocare avec les équivalences potassium selon les aliments.

Objectifs

- Connaître les aliments très riches et très pauvres en potassium.
- Connaître les modes préparation qui réduisent la quantité de potassium des aliments

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 1	4	4

Evaluation

- Il s'est dégagé une bonne dynamique de groupe.
- Les participantes ont apprécié les échanges. Cela leur a permis de partager des astuces pour cuisiner.
- Même si les résidentes ont des notions sur le potassium, elles ont exprimé leur satisfaction d'avoir des informations supplémentaires, qu'elles peuvent surtout utiliser au quotidien et qui leur permettent d'adapter leur recette favorite aux recommandations médicales.

Perspective 2023

- Nous allons poursuivre les ateliers individuels à domicile en tentant d'inclure l'ensemble des patients Insuffisants rénaux, avec l'objectif qu'ils participent à l'ensemble des ateliers du parcours (6 ateliers), et, comme tous les ans, refaire une séance collective autour de l'alimentation dédiée à l'IRC.

5.1.5 Drépanocytose

Au vu de la pertinence des ateliers individuels créés pour l'IRC, nous avons commencé à créer un nouveau parcours d'ateliers individuels pour une pathologie fortement représentée parmi nos résidents : la drépanocytose. Le projet n'est pas encore finalisé, 3 ateliers sur les 5 prévus étant prêts.

Perspectives 2023

Il est prévu que le parcours soit opérationnel à la fin du 1^{er} trimestre, pour ainsi pouvoir débiter l'inclusion de résidents souffrant de la drépanocytose au 2^e trimestre.

Après une présentation mutuelle entre professionnels, une réunion avec l'intervenante, il a été décidé de mettre en place des espaces de rencontres entre les 2 publics.

Une sortie « pétanque » et 2 rencontres (une au SAMSAH et l'autre aux ACT) concernant des personnes accompagnées du SAMSAH et 4 résidents des ACT ont été réalisées.

Suite à ces premiers échanges et prises de contact, il a été évalué que les 2 publics pouvaient tirer bénéfice d'une participation au même atelier.

5.1.8 Parcours et chemin de vie

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 2	10	10

Les ateliers parcours et chemin de vie ont pour objectif de valoriser les ressources internes des résidents et notamment celles qui leur ont permis d'arriver jusqu'à l'ACT.

Evaluation

L'échange de « trucs et astuces » entre les résidents sont riches d'enseignements pour les uns et les autres, et les « bons plans » sont autant de liens utiles lorsqu'ils sortiront de la structure.

Perspectives 2023

Devant la forte participation, nous allons augmenter notre offre avec un troisième atelier, qui est en cours de co-construction avec une résidente intervenante, formée à l'Education Thérapeutique.

5.1.9 Petites urgences du quotidien

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 1	6	6

A la demande des résidents, cet atelier a été mis en place, pour :

- Savoir identifier les principales blessures du quotidien : coupure, brûlure, coup, corps étranger dans l'œil...
- Connaître les bons gestes face à ces blessures
- S'approprier ses bons gestes (savoir les reproduire plus tard si besoin) afin de ne pas aggraver la situation et si nécessaire demander l'avis d'un professionnel (pharmacien ou médecin).

Evaluation

Bonne participation de tous avec partages d'expériences.

Au regard des astuces "traditionnelles et culturelles " qui revenaient toujours et qui semblaient être bien ancrées dans les habitudes de certains, il leur a été précisé qu'ils pouvaient s'en servir si cela ne compliquait pas leur situation, mais que sur le plan médical les gestes appropriés étaient ceux qui leur avaient été présentés lors de cet atelier. Il a été rappelé que la vigilance était le maître mot pour éviter de se blesser, et des exemples ont été donnés. En fin d'atelier, une petite trousse de secours a été offerte aux participants, ce qui a été bien apprécié.

Perspectives 2023

Ce type d'atelier pourra être reproposé car les rappels sont toujours très utiles d'autant plus pour des résidents qui sont seuls dans leur logement

5.1.10 Prendre soin de soi

A la demande des résidents, notamment lors des groupes d'expression, des séances de socio esthétisme ont été mises en place.

Objectifs des ateliers de socio esthétisme

- Prendre soin de soi de manière simple et économique
- Apprendre à faire ses soins et fabriquer ses produits avec des produits de base bon marché et faciles à trouver
- Pouvoir refaire seul ses soins chez soi

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 2	8	9 femmes / 3 hommes

- Séance soin des pieds : comprendre l'importance de la bonne hygiène de ses pieds – faire des soins avec une éponge et des produits du quotidien accessible financièrement.
- Séance socio esthétisme : atelier réalisé dans une ambiance chaleureuse et rassurante, afin de mettre les résidents en confiance.

Evaluation générale

Tous les participants des ateliers de socio esthétisme étaient très motivés pour apprendre de nouvelles techniques et /ou intéressés par la simplicité de la technique proposée.

Il y a eu beaucoup de partage d'expériences, des « petites recettes » transmises entre les uns et les autres. La participation croisée de résidents ACT et des personnes accompagnées ACT HLM fonctionne très bien.

Perspectives 2023

Poursuivre les séances de socio esthétisme notamment par le maquillage et le soin des cheveux.

Les séances de relaxation musicales n'ont pas pu se poursuivre en 2022, car l'intervenante a cessé son activité et qu'il n'a pas été possible jusqu'à présent de retrouver une autre intervenante correspondant à nos attentes. Un autre mode de relaxation a été proposé : le Gestalt massage.

Objectifs des séances de Gestalt Massage

Inspiré par la gestalt-thérapie, ce massage permet, par des gestes précis, de laisser émerger les émotions qui sont ensuite verbalisées pour aider à dénouer les blocages physiques et énergétiques. C'est un moment pour soi, de détente tout en travaillant le lien au corps, la verbalisation des perceptions et des sensations pour aider la personne à mieux réguler ses tensions et favoriser un mieux-être au quotidien.

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
5	4	6

Les personnes qui ont fait du Gestalt massage ont vraiment apprécié cette expérience corporelle et souhaite poursuivre l'expérience.

En 2023, nous poursuivrons les séances tous les 2 mois pour 4 personnes orientées à partir des préconisations de leur projet personnalisé médico psycho social et de leur B.E.P.

5.1.11 Gestion des émotions

Une intervenante extérieure spécialisée en ETP et une co-animatrice faisant partie de l'équipe : une coordinatrice sociale du service et un professionnel du service différent à chaque atelier.

Outils pédagogiques : carte de l'humeur, photo expression, jeux de croyance (pêche à la ligne/la rivière mouvante) mais aussi des réalisations à médiations artistiques dont le collage et le modelage.

Objectifs

Exprimer, comprendre, identifier les émotions et les reconnaître dans la perspective d'un mieux-être :

- Verbaliser les ressentis et réussir à relier les émotions aux ressentis
- Mesurer le lien entre : acte et émotion / s'autoriser à exprimer sa créativité
- Exprimer ses émotions grâce et par l'intermédiaire de médiations artistiques dans un processus créatif.

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 4	4	10

Séance 1 et 2 : Mieux comprendre son vécu émotionnel / Mieux se connaître et mieux se comprendre.

Séance 3 et 4 : Exprimer ses émotions à travers un média artistique / médiation collage

Evaluation

4 résidents ont participé activement, et ont pu exprimer leurs ressentis.

Ils ont coopéré aux activités sans réticence, ainsi que dans la démarche créative, se rendant compte des possibilités d'expression personnelle par le biais artistique.

Ils ont apprécié cet atelier, ont pris du plaisir aux activités. Ils ont fait part du bien être que cela leur avait apporté.

Perspectives 2023 :

Finaliser la session de 6 séances car il reste 2 ateliers à venir. Dont le 5^{ème} avec l'utilisation de la médiation Aquarelle et le dernier sera la réalisation de l'arbre de vie.

5.1.12 Alimentation

Ateliers alimentation réalisés en fonction des demandes et des besoins des résidents dans le but de favoriser leur bien être

Objectifs

Acquérir les bases d'une alimentation saine et adaptée en fonction de leur pathologie et découvrir des plats de différents pays des résidents de l'ACT.

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 3	8	15

Séances collectives :

Plat typique d'un pays : une résidente géorgienne a proposé de faire une recette typique de son pays. De la préparation à la dégustation, toute la séance s'est déroulée dans une ambiance très conviviale.

Pique-nique équilibré : en collaboration avec les ACT 75 de la Fondation, un pique-nique a réuni à Paris des résidents et des professionnels des 2 services. La préparation au KB avec les résidents (15 personnes) a permis de leur faire connaître des recettes simples et équilibrées.

Plat africain adapté en fonction d'une pathologie : la séance s'est déroulée avec des personnes ayant une insuffisance rénale. L'atelier a été réalisé au sein d'une cohabitation. Pour que le plat garde ses saveurs connues, mais sans ajout de sel, des épices ont été dosées et utilisées.

Séances individuelles

Atelier « manger moins gras » réalisé 3 fois avec une résidente qui a pour objectif de perdre du poids en vue d'une greffe de rein.

Atelier plat adapté. Recette d'une soupe pour une résidente qui ne pouvait plus avoir une alimentation solide suite à une radiothérapie.

Evaluation

Les résidents et les personnes accompagnées ACT HLM sont très demandeurs et réceptifs à ce type d'ateliers

Perspectives 2023

Nous avons engagé un partenariat avec l'association IGICALI (pour des femmes avec certaines pathologies) qui propose, notamment, des ateliers alimentation 2 fois par semaine avec des nutritionnistes. Ainsi, 3 résidentes participent régulièrement à ces temps de préparation et de partage du déjeuner. En fonction des possibilités, d'autres résidentes seront orientées.

5.1.13 Sécurité sociale : comprendre et gérer sa couverture santé

Cet atelier a été reproposé cette année car il a été repéré chez la plupart des résidents des lacunes au niveau de leurs connaissances sur le fonctionnement et les services de la Sécurité Sociale et au niveau de la compréhension de leur propre situation.

Objectifs

- Connaître les différents droits de base de l'assurance maladie AME / PUMA, (CMU ou affiliation de base en tant que salarié), les droits complémentaires (CSS et les mutuelles)
- Acquérir des notions sur le fonctionnement de la Sécurité Sociale (système de solidarité)
- Connaître le fonctionnement du 100%/ ALD

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
En présentiel : 1	5 3 résidents ACT et 2 personnes accompagnées ACT HLM	5

Remarques sur l'organisation et le déroulé de l'atelier :

Différents supports ont été utilisés, pour cette séance qui a été conçue d'une façon interactive : des échanges sur les connaissances de chacun, projection d'une vidéo sur les grands principes de la Sécurité Sociale, partages d'expériences à partir de documents présentés et choisis par chaque participant et une mise en pratique par des jeux de rôle.

Co animation par une infirmière, la cheffe de service et la stagiaire travailleuse sociale.

Evaluation

Bonne interaction entre les participants qui avaient des niveaux de connaissances variés et qui étaient dans des situations différentes : AME, CSS, ALD.

Les supports utilisés ont favorisé la communication et les questionnements.

Perspectives 2023

Cet atelier est à refaire avec d'autres résidents car les différents services et procédures sont complexes à intégrer. Egalement une suite à cet atelier est prévue, pour approfondir les notions et pour développer l'accès aux démarches en ligne (notamment création, consultation de son compte Ameli).

5.1.14 Insertion professionnelle

Trois ateliers ont été animés sur les thèmes suivants :

- La fiche de paie : 2 séances
- Pathologie et travail

Les ateliers sont animés en utilisant l'auto support. L'intérêt est de s'appuyer sur l'expérience des résidents et de faire émerger une dynamique de groupe.

Objectifs

- Connaître ses droits et ses devoirs,
- S'approprier les outils de recherche d'emploi,
- Connaître et comprendre la réalité du marché du travail,
- Amener les personnes à réfléchir et à se remettre en question,
- Savoir parler de soi/ de son parcours,
- Favoriser la communication.

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents qui ont participé au moins 1 fois dans l'année
3	4	13

Evaluation

A la fin de chaque atelier, la parole est donnée aux résidents afin qu'il puisse s'exprimer sur ce qu'ils ont appris et ce qu'ils comptent mettre en œuvre afin de s'améliorer.

L'atelier « pathologie et travail » a été conçu par la stagiaire monitrice éducatrice en collaboration avec une coordinatrice sociale. L'atelier a eu pour objectif de permettre aux résidents de connaître les droits liés à la RQTH et de les informer des différents partenaires à solliciter en vue de la construction et de la réalisation de leur projet professionnel tout en tenant compte de leur santé. Cet atelier est né des difficultés évoquées par les résidents lors de leur recherche d'emploi. En effet, certains ont fait part de la peur de parler de leur reconnaissance et des contraintes que cela supposait.

Perspectives 2023

Poursuivre l'atelier pathologie et travail pour une 2^{ème} séance, qui portera davantage sur la valorisation des compétences au travers de l'élaboration du CV.

Développer la co animation d'ateliers avec les différents professionnels du service.

Développer des partenariats pour l'animation d'ateliers spécifiques.

5.1.15 Ateliers logement (cf. Savoir habiter)

Développer les compétences des participants en matière de « savoir-habiter », en travaillant à partir de leurs représentations et en accroissant les savoir-faire pour les préparer au mieux à gérer le futur logement (sur le plan administratif, technique, symbolique, etc...).



- Comprendre et s'appropriier les dispositifs mobilisables pour le relogement et notamment le système du logement social.
- Connaitre les démarches à entreprendre avant d'entrer dans son logement.
- Savoir préparer et gérer son budget de futur locataire.
- Savoir entretenir son logement.

Nombre d'ateliers réalisés	Nombre moyen de participants	Nombre de résidents concernés
2	9	17

Les séances ont pu reprendre en présentiel, mais le nombre d'ateliers réalisés et de participants est inférieur aux années précédentes (37 participants au total pour 5 ateliers en 2021). En effet, plusieurs résidents intéressés ont une activité professionnelle ce qui les rend moins disponibles. 2 ateliers ont été annulés faute de participants pleinement disponibles. D'autre part, en raison des nombreuses places d'extension obtenues cette année, la chargée de mission logement a été sollicitée pour rechercher des biens pour le service, ainsi un atelier a dû être annulé par manque de temps pour sa préparation.

Evaluation

Les ateliers ont été programmés toutes 8 semaines. Différents thèmes ont été abordés cette année, en lien avec le Savoir Habiter :

- **Les petites réparations** : fonctionnement d'un disjoncteur et d'une arrivée d'eau, que faire en cas de panne d'électricité et de fuites...
- **L'entretien du logement avec des produits faits maison** : sensibilisation aux substances parfois dangereuses contenues dans les produits industriels et préparation d'une lessive ainsi que d'un spray multi surface accessible à moindre coût.

En amont de l'atelier, des résidents sont préconisés et sollicités par leur référent social ou médical en fonction du thème de la séance, et des rappels téléphoniques sont effectués pour les mobiliser. Un compte-rendu de l'atelier est restitué en réunion d'équipe, afin que les éléments puissent être éventuellement repris en entretien individuel, par les référents et/ou par la chargée de mission logement.

Perspectives 2023

- Maintenir en 2023, le rythme des ateliers collectifs sur le savoir habiter toutes les 4 à 8 semaines.
- Développer des partenariats pour l'animation d'ateliers spécifiques, et réaliser certaines séances sur l'extérieur pour des mises en situation (entretien du logement dans un appartement témoin et/ou sur le lieu d'hébergement, cours de bricolage auprès des enseignes spécialisées...).

5.1.16 Ateliers Activité Physique Adaptée

Nombre de séances collectives	Nombre de séances individuelles	Nombre de résidents différents concernés par la pratique d'au moins 1 séance dans l'année
70 heures	14 heures	27

Objectifs généraux

- Rompre l'isolement social,
- Remettre son corps en mouvement,
- Améliorer l'aisance corporelle et valoriser l'estime de soi avec une évolution construite dans la pratique au fil des séances,
- Développer le plaisir à pratiquer une activité physique adaptée, se situer dans la perspective d'une évolution personnelle,
- Prendre conscience de ses capacités et de ses limites dans l'activité physique adaptée.



En 2022, l'activité physique adaptée santé s'est traduite par des séances collectives et individuelles particulièrement variées tout au long de l'année : Renforcement musculaire, Relaxation, Gym douce, Zumba, Aqua gym, Marche à pied.

Les séances collectives se sont déroulées soit dans nos locaux soit dans les parcs (Pinel au Kremlin Bicêtre ou Le petit Leroy à Chevilly Larue) soit à la piscine du Kremlin Bicêtre ou de Villejuif. Et les séances individuelles au domicile du résident ou dans nos locaux.

Perspectives 2023

- Fidéliser et augmenter le nombre de séances afin de promouvoir une pratique régulière pour les participants.
- Chercher et trouver des lieux de pratique adaptés et accessibles, en intérieur ou en extérieur pour varier les activités auprès des différentes instances communales de notre territoire.
- Optimiser l'efficacité des interventions par un temps de transmission avant /après les séances, avec le référent de l'équipe professionnelle.
- Travailler sur un outil d'évaluation commun (entre intervenant Viacti et professionnel référent) pour chaque participant.
- Préparer et orienter les résidents sortant des A.C.T. à poursuivre l'activité physique adaptée à leur santé.

5.2 LA CONVIVIALITE/ LES SORTIES EN 2022

Il a été réalisé 29 activités culturelles et de loisirs comptabilisant 3 à 35 participants pour 36 résidents impliqués. Ces actions découlent de leurs envies recueillies lors des entretiens individuels (26 réalisés) et aussi à travers les Groupes d'Expression.

Visites : beaucoup de résidents sont issus de l'immigration et ils apprécient les visites de monuments et sont intéressés par l'histoire de France et surtout de Paris

- Bateau mouche
- Musées de l'Homme et des Arts décoratifs

D'autres visites ont été proposées, mais ont dû être annulées faute de participant (manque de motivation, état de santé fragile, rendez-vous extérieurs.)

Journée à la mer en septembre 2022

Journée à Houlgate avec les ACT 75 (organiseurs de la sortie).

Nombre de participants du KB : 11 (8 ACT et 3 ACT HLM).

Cette journée a été l'occasion pour les résidents des ACT 94, des ACT 75 et des personnes accompagnées par les ACT HLM de faire connaissance pour certains, de se retrouver pour d'autres, d'échanger, de rire, de danser, de chanter...

Les personnes accompagnées ont été très contentes car cette journée leur a permis de couper avec la routine du quotidien, de penser à autre chose, de se créer des souvenirs...

Les personnes présentes ont demandé à ce que cette sortie soit reprogrammée.

Moments conviviaux :

Suite à la sortie des mesures de restrictions sanitaires, les résidents avaient envie de se retrouver, de partager des moments ensemble et de rencontrer les nouveaux résidents entrés durant le confinement.

- Pique-nique dans les parcs
- Barbecues
- Jeux de sociétés
- « P'tits déj » dans les bureaux

Il apparaît plus facile pour les résidents de participer aux activités proposées sur des jours et des plages horaires fixes.

Depuis septembre, les « p'tits déj » du lundi matin (après l'activité physique adaptée) et les rencontres jeux de société / discussions des jeudis après-midi commencent à bien fonctionner.

Mini séjour de 3 jours aux Grandes Dalles (Seine Maritime) en août 2022

Le séjour découle d'une demande des résidents. Nous les avons accompagnés pour le mettre en place : recherche du lieu, listing pour les menus, etc... L'organisation a été pensée pour permettre aux personnes dialysées d'y participer.

Participants : 10 résidents

Accompagnants : 4 (animateur, 2 travailleurs sociaux, la coordinatrice de parcours)

Les activités ont été variées : sortie labyrinthe en champs de maïs, balade sur la plage, repos, pêche aux crabes, jeux de société par petits groupes. Les courses, les repas ont été faits à plusieurs et en concertation.

Pour les résidents : séjour reposant, qui permet une coupure, plaisir de se retrouver. Certains ont découvert la mer, qui était accessible à pied depuis le lieu d'hébergement. Le beau temps a permis de faire des barbecues et de profiter du soleil.

Evaluation générale

Sur les 49 actions proposées, 20 n'ont pu être faites, soit pour des raisons climatiques, par les indisponibilités des résidents (hospitalisation, rdv médicaux ou administratif, oublis du rendez-vous, ...).

Dans l'ensemble, les résidents sont satisfaits de l'offre qui correspond et répond à leurs envies. Le planning mensuel préparé avec les résidents volontaires, présenté au grand groupe de résidents par l'animateur (affichage, envoi sur le WhatsApp des résidents et par mail) reste flexible, ce qui permet de répondre à des demandes plus spontanées

Perspectives 2023

Les actions non réalisées pourront être de nouveau proposées sur l'année 2023. Nous souhaitons développer le partenariat avec les centres d'animation locaux, les théâtres des villes alentours et développer des permanences Culture du Cœur.

5.3 LES GROUPES D'EXPRESSION

Nombre de rencontres en 2022	Nombre moyen de participants
5	11

5.3.1 Thèmes abordés par les résidents:

1. Les demandes pour les actions communes : matinée sportive avec un petit déjeuner, pique-nique, balade, ateliers culinaires, prendre soin de soi...
2. Les inquiétudes : « la vie après l'ACT » : la crainte de l'inconnu, en cas de panne ou petite casse que faire quand on est seul ?
3. Un mini séjour pour se changer les idées.
4. Les actions entre résidents sans professionnels et un programme d'activité en soirée et en weekend pour les résidents salariés.
5. Election du représentant des résidents : besoin de renfort au niveau de l'organisation et de l'animation des groupes d'expression.

5.3.2 Les solutions proposées :

1. Le planning a été repensé avec le représentant des résidents en prenant en compte les caractéristiques du public : actions sur des jours fixes en laissant une partie modulable.
2. Un guide pratique a été proposé par la chargée mission logement autour des droits et devoirs du locataire.
3. Avec un groupe de résidents, les professionnels ont organisé le séjour avec une répartition des tâches :
 - o Les professionnels : démarches administratives : appels, réservation etc...
 - o Les résidents : élaboration des menus équilibrés (et adaptés à des dialysés)
4. Des guides « bons plans » par ville, ont été créés : informations sur les parcs, les manifestations, les musées gratuits et les animations locales accessibles de façon autonome par les résidents. L'affichage et l'envoi de ces guides sur le groupe WhatsApp des résidents permettent aux résidents de se saisir de ces informations quand ils le souhaitent.
Le représentant des résidents a proposé aux autres résidents d'organiser sur les weekends des repas dans les parcs. L'équipe des ACT s'est engagé à les aider au niveau de la logistique.
5. Le représentant des résidents de 2021 a été réélu en 2022. Malgré les encouragements, les explications, les résidents ont toujours des difficultés pour s'impliquer davantage. Aucun autre résident n'a proposé sa candidature pour devenir représentant du groupe. Un travail important de sollicitation, information et formation est nécessaire auprès de chaque personne accueillie en ACT afin de promouvoir et faire vivre la participation des personnes au fonctionnement de la structure.

Le règlement de fonctionnement du Groupe d'Expression en version accessible (version texte simple et pictogrammes) élaboré en 2021 a été signé par le représentant des résidents et présenté en Groupe d'Expression en 2022. Il est à présent remis à tous les nouveaux résidents le jour de leur admission.

Le projet de vidéo pour l'accueil des nouveaux résidents est toujours en cours.

5.4 LES RENCONTRES ENTRE LES RESIDENTS DES AUTRES ACT PAR LA FEDERATION SANTE HABITAT

- Nombre de rencontres : 4 uniquement en visioconférence
- Nombre de participants : en moyenne 9 résidents

Thèmes abordés :

Le « vivre ensemble », le projet personnalisé, l'importance de la convivialité pour briser le poids de l'isolement, l'organisation de la journée nationale du handicap.

- Organisation de la journée nationale du handicap :

La dernière participation date d'avant le Covid au Ministère de la santé, les résidents ont apprécié ce moment convivial. Les résidents des ACT 94 attendent beaucoup de cette journée, mais aussi de la fédération.

Les résidents des ACT 94 ont pu exprimer leur point de vue : ne voient pas l'intérêt d'une rencontre nationale alors qu'au niveau régional toutes les structures ne se connaissent pas encore. Aussi, préfèrent-ils s'investir sur le plan local : construire un vrai maillage, un collectif régional actif. Cela permettra, dans un second temps, d'avoir une meilleure représentativité pour exposer leurs attentes auprès du Ministère de la Santé. Cette démarche est soutenue par le représentant régional des résidents.

Perspectives 2023

- Poursuivre et renforcer le travail de stimulation de la participation des résidents.
- Mise en place de petits groupes de travail inter groupe d'expression sur les thèmes des documents contractuels de la structure, la citoyenneté et le développement du pouvoir d'agir; les droits et devoirs des usagers,
- Continuer à informer et stimuler les résidents à leur participation au comité de pilotage de la Fédération Santé Habitat, ainsi qu'à la journée nationale des résidents en A.C.T.

5.5 LES INTERVENTIONS DU CABINET APPROCHE MEDIATION

Le cabinet Approche médiation accompagne les résidents des ACT 94 et 75 depuis 2019. Il s'agit de proposer aux résidents un espace de parole libre, sans la présence des professionnels, pour aborder les sujets qui les concernent tous en tant que résidents. C'est un groupe mixé entre les résidents des ACT 75 et 94. Les séances se déroulent une fois sur 2 à Paris et dans le Val de Marne.

Un des objectifs est de faire ressortir les pistes d'amélioration du fonctionnement de l'ACT :

- Recueillir les avis des personnes accompagnées, les ressentis et les propositions des participants sur les questions issues du référentiel de bonnes pratiques versus résidents de la Fédération Santé Habitat.

Il s'agit également de mutualiser les expériences et de faire émerger éventuellement d'autres sujets.

Nombre de séances en 2022	Nombre moyen de participants
6	7

Cette année, voici les thèmes abordés :

- Le déroulement de l'admission
- L'accueil
- Le lieu d'hébergement
- Le projet personnalisé
- Les réponses aux besoins médicaux et sociaux
- L'accompagnement du projet de sortie

Perspectives 2023 :

- La prise en compte de votre parole
- La confidentialité
- Information sur vos droits
- Les libertés individuelles

Un bilan du travail effectué sur ces 2 années sera rédigé, communiqué et diffusé à l'ensemble des participants et des professionnels.

Nous accordons une très grande importance à ce mode de recueil de la satisfaction des résidents, d'autant que les personnes accompagnées nous félicitent et nous encouragent à reprogrammer ce type de travail en collectif.

5.6 LES AUTRES PARTENARIATS

La consolidation du partenariat déjà existant et le développement de nouvelles collaborations sont indispensables pour pouvoir répondre aux besoins très diversifiés des résidents.

Pour chaque nouveau contact, une fiche partenaire est élaborée par les professionnels ayant participé à la rencontre. Ces fiches, à mettre à jour régulièrement, sont des outils dans l'accompagnement médicosocial.

Tous les professionnels sont sollicités dans cette démarche : la pluridisciplinarité est un point fort du fonctionnement de l'équipe des ACT

L'objectif de ces rencontres est de mieux connaître les services et les structures, de pouvoir y orienter des résidents selon les besoins, de partager des expériences communes, de formaliser des conventions de partenariat si possible.

Nous pouvons regrouper les partenaires rencontrés, selon leur domaine d'activité :

- Structures pour personnes atteintes de pathologies et en précarité
ACT 94 du Groupe SOS – le Samu Social de paris – l'association IGICALI – le SAMSAH Vivre d'Arcueil –le DAC 94 ouest et le DAC 92 sud.
Des résidentes ont déjà pu être orientées à IGICALI. Des ateliers réunissant des personnes suivies par le SAMSAH et par notre ACT sont programmés pour 2023. Des temps d'échanges de pratiques sont prévus avec l'équipe des ACT du Groupe SOS

- Structures d'insertion professionnelle
AEF - PLIE Ivry/ Vitry - REJOUE- BAOBAB – Autoécole Sociale- Vivre Emergence
Des résidents sont suivis par AEF et le PLIE
- Structures pour l'inclusion numérique
Emmaüs Connect – ICI au Kremlin Bicêtre
Des résidents ont suivi des formations
- Structures sociales
EDS d'Ivry – MDPH 94 – EPT 12- association Tout Azimut -Epicerie sociale de Villejuif
La rencontre avec la MDPH 94 a permis à l'équipe de mieux comprendre le fonctionnement et d'avoir un relais fiable en cas de difficultés importantes avec un dossier.
- Structures pour le logement
ADEF St Maur - FJT – SIAO Croix Rouge
L'objectif était de pouvoir passer une convention pour obtenir des places en Résidence Sociale et en FJT.
Les contacts sont maintenus et les ACT re sollicitent régulièrement ces structures.
- Structures dans le domaine culturel et artistique
Culture du Cœur - Anis gras d'Arcueil – le théâtre Romain Rolland de Villejuif
Les 1ers contacts sont à poursuivre. Une intervention de l'équipe d'Anis Gras est prévue auprès des résidents.

Perspectives 2023 :

Maintenir les contacts pris avec les services, malgré les changements de personnels en leur sein, malgré le faible nombre et la discontinuité des orientations par notre structure. En effet, de par la variété des profils, des besoins de notre public, nous pouvons solliciter un service une fois et ne plus le refaire avant plusieurs mois. Cette particularité ne favorise par le partenariat, ni l'élaboration de convention.

Prendre de nouveaux contacts dans l'ensemble des domaines reste indispensable, dans le cadre de l'amélioration continue des services rendus aux résidents et pour l'ouverture de l'équipe à d'autres connaissances, d'autres pratiques.

5.7 L'ACCES AU NUMERIQUE EN 2022

Les résidents le constatent par eux-mêmes :

« Aujourd'hui une personne qui ne maîtrise pas un minimum les outils de communication est exclue de l'information et sans l'information on fait face à un mur ». Citation d'un résident.

En 2022, 37 entretiens individuels ont été conduits autour de la connaissance et la maîtrise des outils informatiques : Smartphone et PC. Cette évaluation des savoirs et des compétences a pour objectif de pouvoir mieux les orienter.

- Apprentissages sur PC, un partenariat avec l'association locale ICI a été engagé : 8 séances ont pu avoir lieu avec un groupe de résidents des ACT.
- Apprentissages sur Smartphone. Cet accompagnement est pris en charge par l'animateur du service ACT. Plusieurs points sont étudiés en fonction des besoins et du niveau : reconnaître les différents éléments du smartphone -savoir l'utiliser : 1er démarrage, installation depuis le store, désinstallation des applications inutiles, entretien et mises à jour - se prémunir des risques: mailing, hameçonnage, appels frauduleux etc... L'animateur travaille aussi avec le résident sur l'utilité d'un calendrier et sur le classement de ses tâches ou rdv sur son smartphone.

Mise en production en octobre 2021, notre plateforme logicielle SAAS (Software As A Service) a été utilisée tout au long de l'année 2022 par l'ensemble de l'équipe.

Nous avons également intégralement numérisé les dossiers médicaux des résidents et la grande majorité des dossiers sociaux. Après quelques mois d'utilisation et malgré un paramétrage fin organisé en amont, il a fallu de nouveau paramétrer le logiciel pour tenir compte des évolutions du service, notamment pour faire face à l'augmentation de la file active due à l'augmentation de nombre de places dans l'ACT.

Nous n'avons pas pu mettre en route certaines extensions du logiciel, notamment les rappels automatiques de RDV par SMS, mais nous envisageons d'implémenter ces extensions en 2023, maintenant que l'ensemble de l'équipe est formé, habituée et convaincue de la pertinence de ce système d'information.



6 LA GESTION DES APPARTEMENTS

Par le responsable du service logistique

Les missions sont maintenues pour l'entretien technique, l'équipement, les petites réparations dans les logements et dans les bureaux. Le responsable du service logistique est l'interlocuteur privilégié des gardiens d'immeubles et des entreprises pour les travaux de rénovation ou grosse réparation.

En 2022, en plus des 8 sorties de résidents (déménagements, remise en état des appartements et des équipements, il y a eu 8 déménagements internes, pour des raisons de santé, ou pour des personnes vivant depuis longtemps en cohabitation, et qui supportaient trop difficilement ces conditions.

L'ouverture de 2 nouveaux bureaux (Kremlin Bicêtre et Vitry) ainsi que l'ouverture et l'installation de 4 nouveaux logements suite aux extensions de place a entraîné une nouvelle charge de travail : achat et installation des équipements de travail.

Perspectives 2023

Le service est toujours en recherche de nouveaux espaces : logements accessibles et dans le parc social pour les résidents et bureaux pour les professionnels. La charge de travail du service logistique restera importante en 2023 et sera répartie entre l'équipe interne et les entreprises d'insertion partenaires (l'AEF 94 et Travail au Clair).

Par les aides-soignantes.

Les interventions des aides-soignantes sont toujours importantes dans la préparation du logement pour accueillir le nouveau résident dans les meilleures conditions (installation du kit, vérification du bon fonctionnement des appareils, etc...). De même, dans les premiers jours, les premières semaines suivant l'admission du résident, elles peuvent être très présentes, selon la situation et les demandes. Pour certains résidents, c'est la première fois qu'ils intègrent un logement autonome et ils ont besoin de conseils et de soutien pour s'adapter à leur nouveau cadre de vie.

Points marquants en 2022 :

Il y a eu beaucoup de mouvements (8 sorties et 13 entrées et 8 déménagements en interne). Les nouvelles entrées et les déménagements internes sont en augmentation : les nouvelles places créent de nouvelles entrées et l'allongement des durées de séjour complexifient parfois la vie en cohabitation et nous sommes contraints de déménager certains résidents.

Des mesures de prévention, puis de traitement des problèmes d'humidité et de nuisibles (souris) ont dû être menées cette année dans plusieurs logements.

Perspective 2023

Les demandes d'améliorer son logement, pour vivre dans un environnement plus agréable sont plus fréquentes ; la question de la décoration, de la personnalisation du cadre de vie a été relevée par différents résidents.

Cette démarche, qui correspond d'ailleurs aux recommandations du référentiel HAS, sera étudiée pour en délimiter les contours et la faisabilité.

La recherche de locaux

Suite à l'obtention de plusieurs places d'extension pour les ACT 94, nous avons dû rechercher des locaux pour accueillir des nouveaux résidents ainsi que des bureaux pour les nouveaux membres de l'équipe.

L'ensemble des bailleurs sociaux ainsi que les Mairies pouvant potentiellement mettre à disposition des logements sur notre secteur ont été contactés. En novembre 2022, nous avons également rencontré la responsable du service habitat-logement de la Mairie de Villejuif.

Lors de cette rencontre, il nous a été expliqué qu'il était difficile pour un bailleur de mettre à disposition des associations des appartements de petite taille. En effet, outre les contraintes réglementaires liées aux attributions, ces biens sont également rares et il y a beaucoup plus de demandes que d'offres. Les bailleurs sont plus enclins à mettre à disposition des appartements de grande taille dont la commercialisation est difficile, car les montants du loyer sont peu compétitifs par rapport à ceux du secteur privé.

Dans ce cadre, un T4 et situé rue de Paris à Villejuif, est actuellement en cours d'obtention via le bailleur I3F.

Pour 2023, nous espérons pouvoir visiter ce logement et signer le bail si ce dernier correspond à nos critères : ce qui nous permettrait d'ouvrir rapidement les 4 places d'extension obtenues pour 2022.

En janvier 2022, Valophis nous a contactés pour nous proposer un T3 PMR à Bruyères-le-Châtel (91). Ce logement était situé bien trop loin de nos ACT. Nous avons donc activé notre réseau afin de diffuser l'annonce auprès de nos partenaires associatifs. Il semblerait qu'un bail ait été conclu avec les ACT du Chemin Vert.

Nous sommes toujours en attente d'un partenariat possible avec l'ALJT de Vitry et avec les résidences sociales de l'ADEF pour des mises à disposition de logements.

Plusieurs appartements, bureaux et maisons ont ainsi été recherchés et visités dans le secteur privé, plusieurs ont été éliminés au moment de la visite (espace réduit, manque d'accessibilité, accès en transports difficile...). Enfin, 3 appartements ont été obtenus en 2022 et un local de bureaux a été obtenu à Vitry-sur-Seine.

7 LA DEMARCHE QUALITE EN 2022

Les actions réalisées en 2022 dans le cadre de la démarche qualité :

- La révision et la mise à jour des procédures du service.
- La rédaction de nouvelles procédures :
 - Procédure de bilan de fin de séjour en ACT,
 - Procédure conduite à tenir face à une menace terroriste mesures générales,
 - Procédure conduite à tenir face à une menace terroriste gestion de crise,
- L'Élaboration et animation de la « journée procédures pour l'équipe » sous la forme d'un temps de formation en intra pour :
 - Faire vivre les procédures théoriques par rapport à des situations vécues,
 - Faire ressortir les différences et les similitudes entre théorie et pratique
 - Savoir comment actualiser, modifier, créer une procédure, le projet de service, les documents contractuels,
 - S'approprier la démarche qualité du service.

Tous les professionnels de l'équipe ont participé à cette journée sur le thème de la démarche qualité et des procédures. Nous avons déjà programmé d'autres temps d'échange et d'auto formation en 2023.

- Formation des équipes à : « Culture bientraitance » par l'organisme Formassad, ou 15 professionnels de l'équipe ont pu participer.
- La réactualisation du règlement de fonctionnement mutualisé par les 2 services ACT de la Fondation.
- Reprise de groupes de parole avec approche médiation pour le recueil de la satisfaction des personnes accompagnées :

Il est généralement prévu que la satisfaction des accompagnées soit recueillie par des questionnaires annuels afin d'établir des axes d'amélioration. Souhaitant que la participation des résidents soit effective, productive et contribue au développement du pouvoir d'agir promu dans nos services, nous avons organisé et mis en place un travail collectif des résidents animé par des intervenants extérieurs : le cabinet Approche médiation.

Ce travail entamé depuis 2019, a repris en 2022 suite à un long moment d'arrêt à cause de l'épidémie de Covid.

Les perspectives 2023 :

- Finaliser la mise à jour du projet de service et des documents contractuels,
- Préparation et réalisation de l'auto évaluation prévue en 2023 avec la nouvelle plateforme SYNAE,
- Préparation à l'évaluation externe souhaitée en 2024 avec le cabinet AMCOS,
- Poursuivre les rencontres avec les partenaires de notre territoire et formaliser des conventions de partenariat.

8 LES RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs 2022

Fonction	ETP sur l'année
Direction	1,23
Encadrement	1,59
Administration	1,93
Gestion	0,48
Services généraux	1,23
Socioéducatif	4,52
<i>Chargé de mission logement</i>	0,50
<i>Educateur spécialisé</i>	2,08
<i>Travailleur social</i>	0,23
<i>Animateur moniteur éducateur</i>	1,14
<i>Psychologue</i>	0,57
Para médical	3,14
<i>IDE</i>	1,15
<i>Aide-soignant</i>	1,99
Médical	0,09
<i>Médecin</i>	0,09
TOTAL GENERAL	14,21

Les formations

Thèmes	Nombre d'heures	Nombre de personnes
PSC1	7	1
Accompagner les publics en situation de handicaps et /ou de + 60 ans dans le champs de l'urgence sociale culture et bienveillance et démarche éthique en EMS	3,5	3
Droit du travail pour le manager	14	15
TOTAL	38.5	21

9 CONCLUSION

L'année 2022 a été marquée par le changement en lien avec les extensions de places d'ACT et la création du nouveau service ACT HLM, ainsi que le poste de coordination des équipes mesure 27 du Ségur de la Santé pour le Val de Marne en lien avec la délégation départementale 94 de l'Agence Régionale de Santé.

Cette année, suite aux extensions et nouveau service créé en 2021 et 2022 :

- Nous avons ouvert 4 nouveaux appartements et 1 nouveau lieu d'accueil pour les bureaux,
- 4 nouveaux professionnels nous ont rejoint,
- 2 nouveaux postes ont été créés : le psychologue de la santé et la coordinatrice mesure 27,
- De nouveaux ateliers pour le soin de soi (la socio esthétique et le gestalt massage) ont été mis en place,
- De nouvelles actions de convivialité (sorties au musée, temps conviviaux) ont été développées,
- Un nouveau dispositif avec l'équipe mobile HLM a été mis en place.

Nous sommes toujours dans une belle dynamique d'équipe, et bien motivés dans nos missions.

Nous devons cependant alerter et souligner pour 2022 les difficultés de plus en plus prégnantes pour les résidents étrangers malades qui ont dû et doivent renouveler ou obtenir un titre de séjour.

Les personnes se trouvent alors dans l'incapacité à se projeter dans leur parcours de soin parcours de vie.

Les freins de plus en plus importants dans l'accès aux droits, perturbent de façon inquiétante la bonne prise en charge médicale des personnes que nous accompagnons. Ils perdent parfois brutalement leur couverture sociale et leurs ressources ce qui complique d'autant plus leur parcours de soins, leur santé physique et mentale. Les professionnels qui les accompagnent se trouvent également en difficulté (perte de sens pour l'accompagnement, certains résidents qui seraient prêts à vivre en dehors des ACT (autonomie acquise au niveau du suivi de leur pathologie, compréhension des démarches administratives, etc...) mais qui ne peuvent pas être relogés du fait de l'absence de titre de séjour. Ces situations bloquent aussi des places d'ACT.

Nous aurions besoin d'un contact privilégié avec le bureau des étrangers de la Préfecture de Créteil pour pouvoir exposer les situations bloquées de résidents en ACT et connaître l'avancée des demandes.

Nous envisageons de réitérer nos demandes avec d'autres associations et services ACT rencontrant les mêmes difficultés pour leurs usagers.